



Wallonie

Commune de La Louvière

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est la s.p.r.l. Trains de roue représentée par Mr Bernaert Antoon dont les bureaux se trouvent à Hazopweg 1261 à 9130 Beveren

Le terrain concerné est situé à la Rue Balasse 132 à 7110 Houdeng-Aimeries, cadastré Houdeng-Aimeries (11) section C n° 321 Y, 321 Z

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le projet consiste en la démolition des bâtiments existants et présente les caractéristiques suivantes :

La présente demande nécessite une enquête publique sur base de l'article R.IV.40-1.§1.6° du Code du développement Territorial (CoDT) étant donné que le bien est situé dans le périmètre de protection établi aux alentours du site minier de Bois-du- Luc

L'enquête se déroulera du **28/04/2021** au **12/05/2021**

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/27 79 59 ou à l'adresse mail suivante : urbanisme@lalouviere.be .

Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées durant la durée de l'enquête publique, soit du 28/04/2021 au 12/05/2021 au Collège Communal – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière.

La clôture de l'enquête publique aura lieu le 12/05/2021 à 09H00 auprès du service Développement territorial, en la salle 043 du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville – Place Communale 1 à 7100 La Louvière